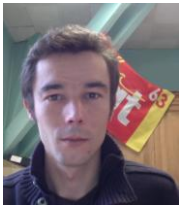




COURRIER DES SYNDICATS ET SECTIONS SYNDICALES



EDITORIAL

Un mois de mai bien particulier que celui de 2012. A l'heure où nous rédigeons ce nouveau numéro du "Courrier des Syndicats", nous n'avons pas tous les éléments relatifs à la composition du gouvernement "1" sous François HOLLANDE.

On aura entendu quelques intentions après les promesses, notamment celle d'aller rapidement vers un décret permettant de faire un pas en arrière (mais dans le bon sens...) sur la réforme scélérate des retraites... imposée par le MEDEF et SARKOZY, malgré une mobilisation historique et un fort soutien de nos revendications parmi ma population..

La Cgt, et d'autres, veulent imposer la discussion pour que le nouveau président ne fasse pas n'importe quoi, dès le début... Mais soyons sûr que nos camarades, s'ils peuvent entamer la discussion iront plus loin... Vous savez, nos revendications en matière de retraite (60 ans pour tous, pension à 75% pour une carrière complète, prise en compte des années d'études et d'inactivités... etc.). **On ne lâche rien !**

Et puis tant qu'à faire, c'est sûrement le moment d'aller bien plus loin en portant nos exigences en matière de protection sociale, de son juste financement pour la réponse aux besoins sociaux... Mais ça, camarades, nous n'arriverons à l'imposer qu'avec **l'implication et la mobilisation des salarié(e)s de tous les secteurs, des retraité(e)s, des précaires et demandeurs d'emplois, sans oublier la jeunesse frappée de plein fouet.**

Ce mois de mai est aussi un mois clairsemé par ses jours fériés, dont on profite... mais qui ne permettent pas franchement une activité syndicale avec tout le monde sur le pont. Cela dit, il va nous falloir prendre le temps de nous organiser, prendre le temps sans en perdre, pour renforcer l'organisation, combattre les plans "sociaux" qui risquent de se multiplier, arracher des augmentations de salaires, l'amélioration des conditions de travail et engager les salarié(e)s dans les démarches revendicatives telles que la "reconquête de la protection sociale".

La Cgt réunira son CCN les 30 et 31 mai à Montreuil. Espérons qu'ensemble, fédérations et unions départementales pourront dégager une stratégie... Nous pouvons peut-être imaginer un mois de juin mobilisé, un été avec la Cgt visible et diffusant de l'info, voire une rentrée haute en revendications... et en mobilisation. Mais cela ne dépend pas que des "directions syndicales". D'ici là, chacun et chacune est invité à contribuer à la remontée d'infos sur les luttes, les revendications, l'état d'esprit des salarié(e)s dans les boîtes. Il est également important de suivre et relayer l'actualité syndicale sur les différents [sites Internet](#) ou journaux syndicaux à notre disposition.

Quoi qu'il en soit, **la Cgt reste déterminée à imposer d'autres choix de société et préserver les intérêts des salariés.**

Julien PAULIAC

Sommaire

- P2 : Lettre du syndicat cgt de l'AIA
- P3 : La fête, VO Impôts
- P4 : Salariés EHPAD,



N° 1421 DU MERCREDI 16 MAI 2012

DEPOSE LE 16 MAI 2012

Circulaire d'informations hebdomadaires du Bureau et du Secrétariat de l'Union Départementale CGT - Directeur de publication : Julien PAULIAC - Imprimé par nos soins Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand - CPPAP 0506 S 06884 D 73 du 13 mai 2004 - ISSN n° 09920625

Agenda :

- **24/05 à 16H00**, réunion de la commission Fête des luttes et la solidarité.
- **26/05 à 14H00**, rencontre sur le CNR au Café des Augustes

Lettre du Syndicat Cgt de l'AIA aux Candidats de la 5^{ème} Circonscription

Dans le cadre des élections législatives qui vont se dérouler les 10 et 17 juin 2012, le syndicat CGT de l'AIA de Clermont-Fd a décidé de s'adresser à l'ensemble des candidats républicains de la 5^{ème} circonscription du Puy de Dôme. En effet, si la direction de l'AIA affiche un optimisme de façade quant à l'avenir de cet établissement, notre organisation ne partage pas la même analyse de la situation.

*Notre établissement fait partie de secteur industriel étatique du ministère de la défense et sa vocation est le maintien en conditions opérationnelles des aéronaves de l'armée française. Depuis 2008, l'AIA fait partie comme les 4 autres AIA de l'armée de l'air et donc à ce titre est en relation directe avec son principal donneur d'ordre. Actuellement notre établissement est chargé de la maintenance du Transall, du Mirage 2000, de l'Alphajet, du Xingu, et des gazelles. Dernièrement, un chantier de modifications du rafale a été attribué à l'AIA. Pour assurer la pérennité de notre établissement, de nouvelles charges doivent lui être attribuées, les matériels précités ne garantissant pas l'avenir. Pour cela, l'AIA se positionne sur des marchés de maintenance des nouveaux et futurs matériels de l'armée de l'air : **A400M, MRTT, Rafale...** A ce titre, des investissements lourds en termes d'infrastructures sont prévus à court terme. Des investissements en termes de formation et d'acquisitions d'équipements sont également prévus.*

Malgré cette rapide présentation, notre syndicat est particulièrement inquiet de la situation actuelle. Si effectivement des investissements sont en cours, l'histoire récente de notre corporation nous a montré que ce n'était pas une garantie. Aujourd'hui rien n'est contractualisé pour ce qui est de l'attribution des charges futures. Un organisme, la SIMMAD, est chargé de cette répartition. Répartition qui dépend en fait uniquement des décisions politiques. Sachez qu'actuellement, seulement 15% de la maintenance aéronautique militaire est effectuée par le secteur industriel étatique (SIAé), le reste étant confié aux industriels privés du secteur marchand alimentant ainsi les dividendes de leurs actionnaires.

Or, pour la CGT, les armes ne sont pas des marchandises comme les autres leur fabrication, leur entretien et leur commerce ne doivent pas être source de profit.

L'attribution de nouvelles charges dont dépend la pérennité de notre établissement est liée également à la capacité qu'aura l'AIA dans un futur proche à assurer cette charge de travail, or depuis des années le ministère de la défense est frappé par la RGPP d'une part et d'autre part, par un plan de restructurations prévoyant la suppression de 54000 emplois, dont 500 emplois pour les AIA. Actuellement seul un fonctionnaire sur deux voire trois est remplacé et l'embauche d'ouvriers de l'état est interdite. Ceux-ci sont remplacés par des ouvriers contractuels, ce qui précarise le statut des personnels et de l'établissement. Aujourd'hui plus de 80 personnels sont régis par ce statut précaire (contrat de 3 ans renouvelable une fois) auxquels il convient d'ajouter de nombreux agents contractuels de niveau 1 et 2.

La transformation de ces contrats précaires en emplois statutaires représente une priorité pour la CGT, une exigence pour ces personnels et un gage de pérennité pour l'AIA.

Des inquiétudes existent également quant au statut des établissements et des personnels. Dans la dernière période, de nombreux rapports qu'ils soient parlementaires ou émanant de la cour des comptes sont parus. Certains justifient le maintien du statut étatique par les économies réalisées ainsi que par la qualité du travail effectué, quand d'autres propose l'éradication du statut d'ouvrier de l'Etat. Pour la CGT, il est bien entendu hors de question de toucher au statut des établissements et des personnels pour des questions notamment de souveraineté, d'indépendance, de paix, mais aussi de conditions de travail.

Les personnels de l'établissement se sont aussi mobilisés depuis des mois sur la question des salaires. Au gel des salaires dans la fonction publique se rajoute la suspension des décrets salariaux pour les ouvriers de l'état, ce qui occasionne une perte de pouvoir d'achat de plus de 100€ en moyenne par agent alors que la charge de travail augmente du fait du manque d'effectif.

Notre syndicat souhaitait non seulement attirer votre attention sur ces questions liées aux plans de charge, aux salaires, à l'emploi, aux statuts des personnels et des établissements, à la précarité, aux externalisations mais aussi sur des questions liées à la conception de la défense nationale que nous pouvons avoir, comme par exemple pour la création d'un Pole Public National de Défense, porté par la CGT.

La situation politique de notre pays a changé et les élections législatives sont une occasion pour les personnels d'avoir vos positions et votre vision de l'avenir de la défense, et notamment du secteur industriel. A ce sujet, nous attendons vos réponses et nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer, y compris d'ailleurs avec tous les salariés qui le souhaiteraient.

*Pour le syndicat CGT
Philippe ROBERT
Secrétaire général*

RÉUSSIR LA FÊTE DES LUTTES ET DE LA SOLIDARITÉ !



Dans un mois "tout pile", notre initiative sera en plein bouillonnement... et nous serons heureux d'accueillir les militant(e)s et la population sur cette place du 1er mai, pour faire la "fête des luttes et de la solidarité".

L'UD se permet un nouveau rappel, auprès de tous les lecteurs et toutes les lectrices de ce journal hebdomadaire :

➔ **il est encore temps de passer chercher des billets à 3 euros à la Maison du Peuple, des billets pour soi ou pour revendre autour de soi.**

➔ il est aussi nécessaire que les bonnes volontés se manifestent, pour le montage le vendredi 15 juin, pour un démontage rapide le dimanche 17...

➔ il y aura aussi besoin de bras pour tout plein d'activités sur la fête le samedi 16 (pour les entrées, le service à la buvette, un peu de "sécu" et pour garantir une bonne ambiance Cgt !).

Le programme est dispo, nous allons rapidement coller des affiches et diffuser quelques flyers...
Avis là aussi aux camarades disponibles !!!



Cette année encore, VO Éditions et la Cgt mettent à disposition le guide fiscal VO Impôts.

L'Union Départementale Cgt du Puy de Dôme vous invite à vous le procurer, soit chez votre marchand de journaux, soit en passant commande auprès de nous, soit en passant par le [site Internet spécial \(http://2012.vo-impots.com\)](http://2012.vo-impots.com) où il est possible de commander la version papier ou d'acheter la version numérique...

- vo impôts le guide fiscal du contribuable
- vo impôts vous donne tous les textes applicables pour permettre de remplir votre déclaration d'impôts
- vo impôts vous fournit sur le web le guide des frais réels
- vo impôts sur le web, les textes applicables aux travailleurs frontaliers
- vo impôts vous permet un calcul d'impôts et des simulations d'impôts en fonction de votre situation, notamment pour vous enfants étudiants
- vo impôts fait le point de toutes les déductions fiscales et crédits d'impôt
- vo impôts analyse et commente le budget et la politique fiscale
- vo impôts vous dit tout sur la réforme fiscale

Les salarié(e)s s'organisent avec la Cgt dans les EHPAD*

Ce lundi 14 Mai 2012 à la Maison du Peuple, la salle de l'imprimerie était remplie de salarié(e)s issu(e)s de 39 EHPAD du département du Puy de Dôme. Cette réunion était programmée par l'USD (coordination de la santé et action sociale) et la CSD (coordination des agents territoriaux). Sans aucune distinction, qu'ils soient territoriaux ou de la santé publique, privée ou associative, les personnels ont échangé sur leurs conditions de travail et ont exprimé leurs revendications communes (voir tract). Il a été ainsi décidé d'une journée départementale de revendications, de manifestations et de grève le vendredi 1er juin 2012, avec un rassemblement à 14h30 devant l'Agence Régionale de Santé (ARS), avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Fd où une délégation devrait être reçue.

Une lettre sera envoyée à tous les candidats aux législatives, contenant les revendications des salariés et surtout l'abrogation de la loi HPST (Sarkozy- Bachelot), destructrice du service public de santé, car la création de groupement de coopération médico-sociaux (GCMS) pouvant réunir public/privé au sein d'une même structure a pour objectif la privatisation de tout le système!!!

*EHPAD : établissement *d'hébergement pour personnes âgées dépendantes*

- Ci-dessous, le tract d'appel à la mobilisation du 1er juin.



Chers collègues,

Nous sommes salariés d'un EHPAD (Santé Publique et Privé : lucratif ou associatif et territoriaux) et nous rencontrons **TOUS les mêmes difficultés** :

- ➔ Conditions de travail, salaires, effectifs, déroulement de carrières, précarité...
- **Conditions de travail** : manque de personnels et sous qualifications sont les deux facteurs qui dégradent la qualité des soins et augmentent le nombre d'accidents de travail et génèrent une hausse des arrêts maladie.
- **Précarité** : CDD, CAE, CUI peuvent représenter jusqu'à 50% du personnel d'un EHPAD. Ce personnel est corvéable à merci : matin, soir, nuit, 10h et 12h par jour, tout est bon, rien n'est épargné ! L'espoir d'un CDI ou d'une titularisation s'éloigne toujours un peu plus. Certains agents territoriaux titulaires subissent un temps de travail non complet non choisi pour un temps travail effectif supérieur.
- **Qualification** : Les « faisant fonction » concernent toutes les catégories : administratifs, ouvriers, soignants. Cette sous qualification permet aux établissements de réaliser des économies.
- **Salaires** : il faut parfois attendre 10 ans de carrière pour obtenir une rémunération supérieure au SMIC.

La CGT revendique pour TOUS :

- Une revalorisation des salaires à plus 10%,
- la reconnaissance des qualifications,
- l'harmonisation par le haut des régimes indemnitaires et des primes (NBI gérontologique...) et leur intégration dans le salaire de base.
- Augmentation des effectifs.

**Pour cela, nous vous appelons à la grève et à participer
à une manifestation : devant l'Agence Régionale de Santé,
Avenue de l'Union Soviétique à Clermont Ferrand,
Vendredi 1er Juin 2012 à 14h30**